



**COMPTE RENDU
DU COMITE SYNDICAL DU 11 MARS 2025 A BROUT-VERNET**

Communauté de Communes COMMENTRY-MONTMARAULT-NERIS LES BAINS- 1 DELEGUE PRESENT

Présent titulaire : MONCOUYOUX Jean-François

Communauté de Communes BOCAGE BOURBONNAIS -6 DELEGUES PRESENTS

Présents titulaires : BECARD Muriel-BESSE Séverine-BREUIL Sylvain-MONIGOT Richard-SAULZET Patrick-VERHAEGHE Pierrick /TOTAL = 6 délégués

Communauté de Communes PAYS DE LAPALISSE - 8 DELEGUES PRESENTS

Présents titulaires : DE CHABANNES Jacques-FUET Bernadette-HERVIER François-LAJOIE Dominique-LASSALLE Alain-MATICHARD Bernard/TOTAL = 6 délégués

Présents suppléants : MESTRIES Jean-Louis-PERRET Maurice = 2 délégués

Communauté de Communes SAINT POURCAIN-SIOULE-LIMAGNE - 36 DELEGUES PRESENTS

Présents titulaires : AMIGO Narcisse-BEYLOT René-BIDAUD André-BIDET Denise-BOISSONNET Gérard-BONNEFILLE Michel-BUSSERON Philippe-CALLENS Dominique-CHARLAT Eric-CLUZEL Philippe-COSSART Philippe-COZMA Marius-DEVOUCOUX DU BUYSSON Bernard-DURANTELL Jean-FAURE André-FAYOL Jean-Pierre-FONCELLE Bernard-FRISOT Michel-GENEBRIER Yasmine-GRAVE Joël-MATHIEU PORTEJOIE Claire-MELIN Bernard-PLANE Noël-POIROT Fabrice-RAMBERT Jacques-RAY Claude-REBOUL Daniel-ROBIN Lydie-ROUGE Louis-VAYSSIE Frédérique-ZAIDINERAITE Patrice/TOTAL = 31 délégués

Présents suppléants : BLOT Jean-Michel-CHAMALET Patrick-DE PAULA Charles-DELANGÉ Michel-HUGUET Serge-/TOTAL = 5 délégués

Pouvoirs : GENILLON Gilles à CLUZEL Philippe-RAY François à AMIGO Narcisse-VOLAT Roger à BIDAUD André

Excusés : CHASSIN Yves-DEUSY Pierre-GENILLON Gilles-RAY François-VOLAT Roger

Communauté de Communes ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE - 17 DELEGUES PRESENTS

Présents titulaires : AUGIER Marie-France-BLANC Claude-BONNABAUD Olivier-BRUNOT Denis-CHABRY Jérôme-CHANUT Corinne-DERIEUX Eliane-FORTIN Franck-JUVIN Marc-MAITRE Michel-MARTINANT Didier-PUJOS Henri-VASSAL Christian/TOTAL = 13 délégués

Présent suppléant : DUBSAY Serge-MACHURET Jean-Mikaël-POIGNE Hervé-SEGUR Véronique/ TOTAL = 4 délégués

Excusés : NARBOUX Véronique

Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTE - 18 DELEGUES PRESENTS

Présents titulaires : BERNARD Roseline-BLETTY Jacques-COULON Agnès-DELABRE Serge-DRIFFAUD Olivier-FARIGOULE Bruno-GUY Jean-Claude-JACQUIER Bernard-JANOWIEZ Patrick-LACOGNE Michel-MERCIER Jean-Louis-NOCART Eddy-SOARES Sophie/TOTAL = 13 délégués

Présents suppléants : PIERRE Jean-PRIEUR Thierry-RIVE Sylvie-TRONCY Jacques-VEILLARD Daniel/TOTAL = 5 délégués

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 18 FEVRIER 2025

Question présentée par André BIDAUD – Président

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le compte-rendu de la réunion du 18 février 2025 dernier transmis aux délégués par voie dématérialisée en date du 24 février 2025.

Sur proposition du Président, le comité syndical approuve

II - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Question présentée par André BIDAUD – Président

Le Président remercie Serge DELABRE pour avoir assumé la tâche lors du dernier comité syndical. Jacques DE CHABANNES est désigné secrétaire de séance.

III - ADMINISTRATION GENERALE - Installation de nouveaux membres :

Question présentée par André BIDAUD – Président

Par délibération en date du 24 février 2025 la communauté de communes Entr' Allier Besbre et Loire a modifié ses représentants :

Pour la commune de SAINT-LEGER-SUR-VOUZANCE :

Gilles MARTINANT, délégué suppléant, est remplacé par Sandrine CANOT.

Le nouveau délégué est officiellement installé dans ses fonctions à compter de ce jour.

Le Comité Syndical est invité à en prendre acte.

IV- FINANCES - EXAMEN ET VOTE DU CFU

Question présentée par Jacques BLETTERY - Vice- président

Confer les annexes (détails du budget principal et des budgets annexes).

En juin dernier le comité syndical s'est prononcé favorablement à la mise en place du compte financier unique (CFU).

Ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

Les résultats, pour l'exercice 2024, sont présentés pour chaque budget tous mouvements (réels et ordres). Chaque budget fait l'objet d'un CFU.

Budget Syndical

	Titres émis (en €)	Mandats émis (en €)	Résultat de l'exercice 2024 (en €)
Fonctionnement	23 534 803,97	20 301 073,10	3 233 730,87
Investissement	3 852 179,10	2 877 235,47	974 943,63
TOTAL	27 386 983,07	23 178 308,57	4 208 674,50

Budget Collecte Sélective

	Titres émis (en €)	Mandats émis (en €)	Résultat de l'exercice 2024 (en €)
Fonctionnement	3 139 912,47	3 136 680,90	3 231,57
Investissement	520 038,60	679 907,55	- 159 868,95
TOTAL	3 659 951,07	3 816 588,45	- 156 637,38

Budget Location Usine

	Titres émis (en €)	Mandats émis (en €)	Résultat de l'exercice 2024 (en €)
Fonctionnement	2 214 659,19	783 391,80	1 431 267,39
Investissement	3 393 575,14	3 378 487,77	15 087,37

TOTAL	5 608 234,33	4 161 879,57	1 446 354,76
-------	--------------	--------------	--------------

Budget Prestations aux Professionnels

	Titres émis (en €)	Mandats émis (en €)	Résultat de l'exercice 2024 (en €)
Fonctionnement	230 140,54	225 683,93	4 456,61
Investissement	58 609,54	33 710,76	24 898,78
TOTAL	288 750,08	259 394,69	29 355,39

Etant donné que nos comptes sont concordants avec ceux du Service de Gestion Comptable de Gannat.

Sous la présidence du Doyen d'âge, Henri PUJOS maire de Sorbier, et à l'unanimité, le comité syndical approuve les CFU pour l'année 2024.

V- AFFECTATION DES RESULTATS

Question présentée par Jacques BLETTYER – Vice-président

Résultats au 31/12/2024

Budget syndical

Fonctionnement : résultat de l'année + 3 233 730.87 €

Excédent cumulé : + 7 719 302.49 €

Investissement : résultat de l'année + 974 943.63 €

Excédent cumulé : + 609 780.99 €

Restes à réaliser : + 884 121.56 €

A reporter : + 7 444 961.92 € en Fonctionnement (7 719 302.49 – (884 121.56 – 609 780.99))

A reporter : + 609 780.99 € en Investissement

Budget collecte sélective

Fonctionnement : résultat de l'année + 3 231.57 €

Excédent cumulé : + 7 992.29 €

Investissement : résultat net de l'année - 159 868.95 €

Excédent cumulé : + 15 121.95 €

Restes à réaliser : 0 €

A reporter : + 7 992.29 € en Fonctionnement

A reporter : + 15 121.95 € en Investissement

Budget Location usine

Fonctionnement : résultat de l'année + 1 431 267.39 €

Excédent cumulé : + 1 434 384.65 €

Investissement : résultat net de l'année + 15 087.37 €

Déficit cumulé : - 1 431 658.10 €

Restes à réaliser : + 0

A reporter : + 2 726.55 € en Fonctionnement (1 434 384.65 - 1 431 658.10)

A reporter : - 1 431 658.10 € en Investissement

Budget Prestations aux professionnels

Fonctionnement : résultat de l'année + 4 456.61 €

Excédent cumulé : + 7 224.09 €

Investissement : résultat de l'année + 24 898.78 €

Excédent cumulé : + 48 454.00 €

Restes à réaliser : + 0

A reporter : + 7 224.09 € en Fonctionnement

A reporter : + 48 454.00 € en Investissement

Sur proposition du Président et à l'unanimité, le comité syndical approuve l'affectation des résultats.

VI - FINANCES - PRODUIT ATTENDU 2025 - EXAMEN ET VOTE

Question présentée par Jacques BLETTERY - Vice-président

Le produit attendu 2025 proposé est établi à savoir :

Communautés	Produit attendu 2025	Pour rappel produit attendu 2024
Communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne	5 588 786 €	5 548 264 €
Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire	2 099 627 €	2 067 556 €
Communauté de communes Bocage Bourbonnais	768 554 €	760 728 €
Communauté de communes Pays de Lapalisse	1 285 808 €	1 282 122 €
Communauté de communes Commentry Montmarault Neris	81 165 €	80 035 €
Communauté d'agglomération Vichy Communauté	5 923 759 €	5 589 924 €
TOTAL	15 747 699 €	15 578 629 €

Sur proposition du Président et à l'unanimité, le Comité Syndical approuve le montant du produit attendu et sa répartition.

Pour rappel, à charge aux EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) membres du SICTOM SUD ALLIER d'adopter les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères conformément à la réglementation qui demande à ce que les taux soient proportionnels aux services rendus.

VII - FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2025

Question présentée par Jacques BLETTY – Vice-président

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget Syndical	30 507 030.55 €	10 315 384.63 € + 884 121.56 € de RAR
Budget Collecte sélective	3 549 021.57 €	1 645 139.93 €
Budget Location Usine	2 197 579.69 €	5 396 331.21 €
Budget Prestations aux Professionnels	234 105.68 €	105 834.57 €
Total	36 487 737.49 €	18 346 811.90 €

Confer les annexes (détails du budget principal et des budgets annexes).



Matériel de collecte et manutention

Achat de 4 véhicules : 2 bennes à chargement latéral, un tridem affecté à la collecte des PAV CS équipé d'une grue et d'un compacteur, une pelle sur pneus affectée au quai de transfert CS, un camion grue 7,5T pour les transferts de bacs et colonnes et un fourgon pour le service bacs (soutien LEKO)

1 716 400 €



Bacs, colonnes et composteurs

Renouveau des bacs OM et CS et colonnes AV
Acquisition de composteurs partagés (fonds vert)

275 000 €



Photovoltaïque – bornes et véhicules électriques

Installation de panneaux sur le quai de transfert, acquisition de 2 véhicules électriques et installation de 2 bornes 6,5kW

140 000 €



Etudes, optimisation et travaux bâtiments siège

Poursuite étude optimisation des collectes 2026/2029, travaux locaux sociaux et atelier, QVT

500 000 €



Investissements matériels déchèteries

Acquisition de 2 compacteurs cartons et 2 bunkers affectés à la réutilisation et aux REP

Remplacement bornes d'accès et mise en place limitation véhicules sur plateforme

Mise au normes DREAL acquisition de colonnes à huile

170 000 €



Travaux déchèteries

Réalisation d'un quai inertes à Chantelle, pose de barrières, remplacement de 3 bungalows sur 15, réparation de caissons, réfection murs et voiries

372 000 €



ISDI Gannat

Remise en état du site pour le projet de parc photovoltaïque de la ville de Gannat

300 000 € ?



Divers

Acquisition logiciel, contrôle d'accès personnel, habillage BOM

170 000 €



Reste à réaliser

Travaux parc à végétaux
2 bennes à chargement latéral
Travaux REP déchèteries
Système de lavage des bacs City Compost
Support bacs 750L et 1000L

862 000 €



Acquisition de terrains

Idem



3 478 400 € NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

884 121,56 € de RAR

Sur proposition du Président et à l'unanimité, le Comité Syndical approuve les budgets primitifs.

VIII - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Question présentée par Claire MATHIEU-PORTEJOIE – Vice-Présidente

Vu la délibération n° 74DL12122024 du Comité Syndical du 12 décembre 2024 portant modification du tableau des effectifs de l'Etablissement,

Vu l'avis favorable du Comité Technique du 17 février 2025,

Il est proposé au Comité Syndical de modifier le tableau des effectifs pour passer de 132 postes ouverts à 143 postes ouverts afin de tenir compte **des avancements de grade et promotions** :

1) Avancement de grade :

- 1 Adjoint administratif peut prétendre au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe.
- 1 Rédacteur peut prétendre au grade de rédacteur principal de 2ème classe.
- 1 adjoint d'animation peut prétendre au grade d'adjoint d'animation principal de 2ème classe.
- 2 adjoints technique peuvent prétendre au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe.
- 3 agents de maitrise peuvent prétendre au grade d'agent de maîtrise principal.

2) Promotion interne :

- 3 adjoints technique principaux de 1ère classe peuvent être présentés pour inscription sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise.
- 1 adjoint d'animation principal de 2ème classe peut être présenté pour inscription sur la liste d'aptitude au grade d'animateur principal de 2ème classe (suite à examen professionnel)

A noter 2 départs de titulaires (1 disponibilité + 1 départ en retraite) qui ont donné lieu à l'embauche de 2 contractuels pour les remplacer.

Enfin le Sictom a embauché en début d'année 1 personne dans le service Collecte sélective pour accroissement temporaire d'activité.

Cat.	GRADES	Echelles	Tableau des effectifs au 01/01/2025	Pourvus au 01/01/2025 Titulaires	Pourvus au 01/01/2025 Contractuels	Remplacements de Permanents
A	Directeur Général des Services	Emploi fonctionnel	1	1	0	0
A	Directeur Général Adjoint des Services	Emploi fonctionnel	1	1	0	0
A	Attaché Territorial	Echelle des Attachés	0	0	0	0
A	Attaché principal	Echelle des Attachés	2	2	0	0
A	Attaché Hors Classe	Echelle des Attachés	1	1	0	0
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	Echelle C3	8	8	0	0
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	Echelle C2	2	1	0	0
C	Adjoint administratif	Echelle C1	1	1	0	0
B	Rédacteur	Echelle des Rédacteurs	2	1	0	0
B	Rédacteur Principal de 2ème classe	Echelle des Rédacteurs	1	0	0	0
O	ADMINISTRATIF		19	16	0	0
C	Adjoint d'animation	Echelle C1	2	2	0	0
C	Adjoint d'animation de 2ème classe	Echelle C2	2	1	0	0
B	Animateur principal de 2ème classe	Echelle des animateurs	1	0	0	0
	ANIMATION		5	3	0	0
A	Ingénieur principal		0	0	0	0
A	Ingénieur Hors Classe		1	1	0	0
B	Technicien territorial		1	0	0	0
C	Agent de maîtrise principal		16	12	0	0
C	Agent de maîtrise		7	4	0	0
C	Adjoint technique principal 1ère classe	Echelle C2	40	38	0	0
C	Adjoint technique principal 1ère classe (temps non complet 27h)	Echelle C2	1	1	0	0
C	Adjoint technique principal de 2ème classe	Echelle C2	24	14	2	0
C	Adjoint technique	Echelle C1	29	23	1	7
	TECHNIQUE		119	93	3	7
	TOTAL 1		143	112	3	7

B	Maitre composteur - Technicien	1er grade personnel catégorie B	0	0	0	0
Apprenti			1	0	0	0
PEC			0	0	0	0
TOTAL 2			1	0	0	0
TOTAL GENERAL (1+2)			144	112	3	7

ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Cat.	GRADES	Echelles	Tableau des effectifs au 01/01/2025	Pourvus au 01/01/2025 Contractuels
C	Adjoint administratif	Echelle C1	1	1
	ADMINISTRATIF		1	1
C	Adjoint d'animation	Echelle C1	2	1
	ANIMATION		2	1
	Total		3	2

Sur proposition du Président et à l'unanimité ? Le Comité Syndical approuve le nouveau tableau des effectifs.

IX- QUESTIONS DIVERSES

Sylvain PETIT-JEAN rappelle aux maires et au délégués qui effectuent des travaux de voirie l'importance de prévenir le Sictom le plus tôt possible et ce afin d'organiser la collecte des déchets ménagers dans les meilleures conditions possibles.

DATE(S) PROCHAINE(S) ASSEMBLEE(S) GENERALE(S)

Mardi 10 juin 2025 à 18 heures 30 à Ebreuil à la salle *Armand PRADEL allée du chemin de fer*
